56me Année — Nouvelle Série — N° 283 Le Numéro : 7 francs PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 23 JUIN 1951.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 300 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 30 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

SISTERON à la Radio

Grâce à l'activité du Comité des Fêtes et du Syndicat d'Initiative et au dévouement des services de la Radiodiffusion de Marseille, les ondes sonores régionales se sont mises au service de la propagande Sisteronnaise. C'est ainsi que trois émissions du Poste de Marseille ont été consacrées à notre ville.

Samedi 9 Juin, à 19 heures 30, nous avons pu entendre au cours de l'émission « Voyage autour d'un micro », présentée avec brio par M. Toursky, l'historique de Sisteron ancien par M. Pierre Colomb ; l'actualité et les projets d'avenir de la ville par M. Emile Paret, maire ; l'historique de la Cathédrale (Notre-Dame des Pommiers) par le Père Clerc, ainsi que l'historique de la Citadelle et du Musée naissant par son créateur Pierre Colomb.

M. le Docteur Niel, Président du Syndicat d'Initiative de Sisteron, nous a développé avec art une question importante pour la ville « Le Tourisme à Sisteron » avec énumération des sites et beautés naturelles à visiter à Sisteron.

Mardi 12 Juin, à 19 heures 30, au cours de l'émission « Activités Provençales », un important interwiew sur les Papeteries du Jabron nous a été donné par M. Charvet, le distingué directeur, qui nous a donné des renseignements très importants sur le fonctionnement de cette très vieille industrie locale, inconnue pour la plupart et pourtant digne du plus grand intérêt.

Enfin Samedi 16 Juin, à 19 h. 30, dans une nouvelle émission du « Voyage autour d'un micro », M. Toursky nous a présenté les grandes figures Sisteronnaises.

A ce sujet nous avons pu entendre par Me Louis Castel, Président du Comité des Fêtes et Mestre d'Obro dou Felibrige, une présentation inédite de la grande figure locale Paul Arène, telle que l'ont connu à Sisteron ses contemporains, suivie d'une très belle poésie en provençal du célèbre écrivain ; M. Pierre Colomb nous a relaté le séjour en notre ville du grand écrivain Francis Jammes, et M. le Docteur Niel celui du non moins grand écrivain Georges Bernanos, lesquels écrivains par un curieux hasard, ont tous deux séjournés en notre ville, au Château de Briasc.

Il nous a été donné d'entendre d'une façon parfaite une belle pièce musicale créée et exécutée d'une façon magistrale par notre compatriote Mlle Henriette Bontoux, sur les orgues de notre Cathédrale. Nous avons pu ainsi apprécier avec le talent de la compositrice, ses fameuses variations sur les « Noëls Provençaux », la puissance de l'instrument musical digne de notre grande Cathédrale.

Enfin M. Charles Donzion, vieux Sisteronnais de 85 ans, au cours d'un interwiew, nous a rappelé quelques-uns de ses vieux souvenirs sur la ville, tels que l'arrivée du premier train en gare de Sisteron et la création du premier Corso Carnavalesque, ancêtre des Corsi Artistiques actuels.

Nous adressons nos vives félicitations à toutes les personnalités de la ville qui sont à l'origine de ces belles réalisations et particulièrement à MM. Bellair et Toursky, de la Radiodiffusion Nationale de Marseille.

N. D. L. R.

»:«

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la causerie de Me Louis Castel sur Paul Arène.

Paul Arène est né à Sisteron le 27 Juin 1843 et est mort à Antibes le 19 Décembre 1896. Son père, homme très dur, était horloger de son état, et eut trois enfants, Paul, notre écrivain, Jules, qui fut Consul aux Iles Canaries, et Isabelle qui mourut célibataire. C'était une famille antipathique aux Sisteronnais. C'est le père Adolphe Arène, qui a dit : Savez-vous quel est l'animal le plus féroce ? c'est le paysan Sisteronnais. On ne prononce pas impunément pareille phrase dans une petite ville de province sans s'attirer les foudres de ses concitoyens.

Paul Arène était connu de ses contemporains Sisteronnais comme ayant un fichu caractère. A celà rien d'extraordinaire lorsqu'on a eu un tel père. Connaissez-vous son fameux conte, si délicieux « L'Ami Naz ? » Eh ! bien, cette affaire là lui est arrivée à lui-même, personnellement. C'est son père qui ayant payé le drap du billard, lui en fit confectionner un habit qu'il portat jusqu'à complète usure. Inutile de dire que le drap de billard porté par un enfant dure très longtemps et que notre ami Paul Arène fut la risée de ses camarades de classe pendant fort longtemps.

Il eut ensuite ses débuts à Paris, très durs, et ses déboires amoureux, délaissé qu'il fut par Anaïs Roumieux.

Tout celà donnat à Paul Arène un caractère exécrable, surtout en y ajoutant les ravages que fit chez lui la « verdale ». Du reste il n'écrivait, tout au moins à Sisteron, qu'après avoir pris 3 à 4 absinthes.

Il était considéré à son époque comme possédé du démon, comparativement à ses camarades de classe qui cultivaient leurs champs, et les mères de famille Sisteronnaises disaient à leurs enfants : Si tu n'es pas sage tu seras plus tard comme Paul Arène.

Du reste lorsqu'il venait à Sisteron à part deux ou trois intimes, il ne fréquentait personne, et personne n'osait lui adresser la parole, crainte de se faire rabrouer. Il lui arrivait de se quereller vertement avec son frère et sa sœur ; celle-ci élevait des pies et leur apprenait à parler et crier pour embêter son voisinage.

Il fut lancé à Paris, et il le méritait bien, lorsque son ami du quartier latin Léon Gambetta eut acquis son prestige bien connu et ensuite grâce à l'amitié de Prosper Mérimée, alors Inspecteur des Beaux-Arts et le protégé de l'Impératrice Eugénie. C'est grâce à Paul Arène et Prosper Mérimée que Sisteron conservat ses fameuses tours lesquelles étaient alors menacées de disparaitre.

Nul n'est prophète en son pays et c'est toujours vrai.

Sa gloire éclatat à Sisteron, son pays natal, qu'à la nouvelle de sa mort. Grâce alors à ses amis on l'inhuma dans son caveau familial le 21 Décembre 1896 avec la participation de toutes les sociétés de la ville et notamment la vieille société musicale des « Touristes des Alpes » dont il était Président d'honneur.

Même après sa mort, il eut, si l'on peut dire, encore des déboires. Il avait dit à son ami Rossi : « Musset demanda un saule pour sa tombe. Je voudrais un olivier pour la mienne, un olivier où viendrait les cigales pendant les longs jours d'été, bercer mon dernier sommeil ». Il ne put avoir son olivier et dut se contenter d'un amandier, car la limite extrême de la pousse de l'olivier s'arrête à environ 200 mètres du cimetière de Sisteron.

De même il avait manifesté à Mistral, au cours du dernier repas qu'il prit avec lui à Maillanne, d'avoir sur son tombeau, comme épitaphe « Gaio ai pantaia ma vido ». Par quel hasard et à qui doit-on de voir sur ce tombeau ces deux vers qui y figurent :

« M'en vau l'amo ravido
« D'agué pantaia ma vido »

qui ne sont pas de lui.

Tout ceci est au fond accessoire, ce qui compte pour sa mémoire et l'honneur de son pays natal, c'est d'avoir vu et de continuer à voir grandir son auréole de gloire comme écrivain, fin conteur et Felibre Majoral.

Chronique Electorale

Les pronostics que nous émettions dans nos dernières chroniques nous ont donné raison. Les électeurs par leurs votes les ont confirmés. Leur choix est heureux et nous attendons des nouveaux élus beaucoup de dévouement à la cause bas-alpine, à ce beau département qui fut un peu offert en holocauste sur l'autel des rancœurs ministérielles.

Nous devons avant toute chose féliciter le corps électoral Sisteronnais de sa bonne tenue pendant la campagne électorale, les conférences faites par les candidats ne furent marquées d'aucun incident et la contradiction même sut rester dans les règles des convenances et nous fûmes très loin d'une certaine conférence où le conférencier ne put prononcer aucun mot sans soulever de nombreuses protestations déplacées.

Les nombreuses circulaires reçues par les électeurs et électrices ont fait connaitre à tous les principales questions auxquelles les nouveaux élus s'attacheront pour leur réalisation.

Sous l'égide républicaine ils auront à cœur de défendre les intérêts bas-alpins devant le Parlement, principalement l'importante solution de la reconstruction des immeubles détruits qui devient une question de vitalité pour Sisteron et pour d'autres villes encore. Nos députés seront mis à contribution pour cette noble cause. Nous ne voulons jeter la pierre sur aucun concurrent des nouveaux élus, mais nous pouvons dire que jusqu'ici rien n'a été fait pour les Basses-Alpes. Faisons donc confiance à M. Naegelen qui a fait ses preuves en Algérie. C'est l'homme de métier qui connait son affaire et duquel nous pouvons espérer beaucoup.

Quant à M. Marcel Massot, nous croyons savoir que dans son canton de La Motte-du-Caire, dont il est le représentant au Conseil Général, il a fait tout ce qui était humainement possible de faire pour donner satisfaction à ses compatriotes, ce qu'il a fait pour son Canton, il le fera pour le département tout entier avec M. Naegelen qui fut autrefois ministre et qui peut le redevenir encore.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la valeur de nos deux représentants au Parlement, nous les verrons à l'œuvre et les électeurs sauront les juger.

Voici les résultats des élections de Dimanche 17 Juin pour la ville de Sisteron :

Inscrits : 2.196 ; Votants : 1.804 ;
Girardot (Communiste) 613 ;
Naegelen (S. F. I. O.) 413,5 ;
Massot (Gauche Radicale) 388 ;
Farine (M. R. P.) 185 ;
Diet (R. P. F.) 122,5.

Résultats du Département :

(Communiste) Girardot, député sortant 13.006 ; Martin 12.817.

(S.F.I.O.) Naegelen, ancien ministre 11.949 (élu) ; Dr Jouve 11.275.

(R.G.R.) Massot, conseiller général 7.299 (élu) ; Dr Romieu 6.657.

(M.R.P.) Farine, député sortant, 6.275 ; Girard 5.767.

(R.P.F.) Osterrober 3.273 ; Diet 3.226.

(P.S.I.) Mme Vve André 672 ; Picon 620.

Bal des Reines

L'Eldorado, la grande salle, Avenue de la Libération, célèbre jadis par les nombreuses soirées, sera encore, le Dimanche 1er Juillet, à 21 h. le rendez-vous de tout un public jeune et vieux.

Cette soirée, qui s'annonce pour être une des plus marquantes de l'année, sera présidée par toutes les Reines du Département et en particulier par la Reine des Basses-Alpes.

Chacun voudra voir et admirer toutes ces Majestés accompagnées de leurs demoiselles d'honneur, resplendissantes de beauté et de leurs vingt ans.

Agrémenté par un orchestre de choix, le BAL DES REINES s'annonce sous d'heureux auspices et est signé Comité des Fêtes de la ville.

SPORTS

C'est demain Dimanche à 14 h. 30 qu'aura lieu le Grand Tournoi de Sixte de Ribiers avec la participation des équipes suivantes : Veynes, C.S. J.A., Sélection Lycée, Entente Espagnole de Gap, Laragne, Sisteron, Manosque, A.S.P.T.T. Marseille.

Dans

PARIS·MATCH

La guerre en Corée a un an, par Raymond Cartier.

George VI va-t-il abdiquer ?

Un magnifique reportage en photos couleurs sur la Légion.

Le dernier épilogue d'un tout petit procès grammatical et linguistique

Le Sonnet triomphal des Points d'Exclamation !

Victoire ! Victoire ! Victoire ! Je viens de prendre ma revanche ! Victoire ! Victoire ! J'ai gagné ! J'ai triomphé ! Victoire ! Et ce n'est plus moi qui cette fois, ai mordu la poussière ! M. Raymond Collier m'avait, vous en souvient-il ? et à propos de la petite brochure en vente à la Librairie Lieutier « LE LYRISME DANS LE TOURISME », m'avait frappé de son estoc, et j'avais failli vaciller, que dis-je, être désarçonné ! Je me suis redressé, car avec une courtoisie à laquelle je tiens à rendre hommage tout de suite, M. Raymond Collier qui dirige à la fois, avec une égale compétence et un rare bonheur le Bulletin Trimestriel de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes et veille de plus et avec quels soins sur les richesses et les collections de ce très beau Musée de Digne, dont il est le Conservateur très éclairé, a bien voulu me faire les honneurs de sa publication. Et, nous dit-il, après la fameuse querelle des Anciens et des Modernes, va-t-on avoir dans les Basses-Alpes la querelle des Points d'Exclamation ?

Et voici en effet un poème, mais non, un sonnet luminaire du poète Hippolyte Auguste Suquet, sur un plaidoyer pro domo et sur ces signes de ponctuation grammaticale dont il lui avait été un peu reproché d'abuser par un compte rendu de notre dernier Bulletin. Et voici jugé ce petit procès, comme l'on dit, au Tribunal et au Palais, pièces en mains, et au lecteur impartial d'en décider !

Ma défense « grammaticale » sera brève
De mon verbe éloquent ! c'est un faible morceau !
Le Point exclamatif ! vous lance vers le rêve !
Et semble nous donner comme un dernier sursaut...

Le Point ! exclamatif ! c'est notre ! « Panonceau » !
C'est ! notre marque à nous afin que mieux s'achève
Une ! Pensée !... un Cri ! que l'on pousse sans trêve ;
Le point exclamatif vogue comme un vaisseau...

Le Point exclamatif nous dévoile notre âme !...
Que nous importe alors d'encourir quelque blâme ? ?
Le point exclamatif est par trois fois jeté !

C'est ! pour nous ! notre loi — c'est pour nous — notre flamme
Et dans un temps mesquin où tout est frelaté
Le Point exclamatif ! même si l'on déclame !

Peut l'affirmer ! surtout ! notre ! Sérénité !

Ma défense, Messieurs les juges, sera brève ! Et en effet, le début de ce Sonnet a, comme on le voit, quelques souvenirs de mon maître François Coppée... La cause est entendue ! Il ne sera plus fait, désormais, la grève ! la grève des points d'exclamation ! Et ce signe grammatical serait-il ? comme la Langue du vieil Esope ? ce qu'il y a de meilleur ? et ce qu'il y a de pire ? Et dans tous les cas il vient de faire un nouvel adepte et si j'ose dire, une nouvelle recrue, et il vient de trouver son défenseur le plus chaleureux et le plus compréhensif en la personne même de celui qui nous l'avait hier encore et assez justement condamné avec des motifs pertinents et de valables et bonnes raisons pour mettre un frein à cette consommation excessive et à l'abus immodéré que l'on peut en faire !

Le Point d'Exclamation est en effet, le signe favori des poètes et c'est bien leur enseigne et c'est leur panonceau et même leur Blason doré. C'est l'arme de leur phrase et c'est encor, si l'on peut dire, la fière lance du mot, et c'est la marque de fabrique de leur verbe. Le point d'exclamation, c'est le signe visible des élancements de notre âme et vers ses plus mystérieuses ascensions ! Le Point d'Exclamation c'est en effet la pointe extrême et la pointe aiguë d'un javelot et avec son fer de lance assez pur, le fer ancien de la Déesse, celui de la Minerve et celui de Pallas !...

Oui ! le javelot qui brillait dans le poing de ces Hophlytes grecs casqués d'airain ou de cuivre et qui dans les embrasements des soirs comme dans les lueurs plus douces et plus tremblantes des aubes nacrées, venaient faire resplendir dans les cieux si limpides, si profonds et si purs de l'Hellate antique, le fer sacré de l'Athéné, en sa pointe acérée, en sa pointe immortelle, le fer sacré de la Déesse...

Le Point d'Exclamation, en sa forme effilée, a quelque ressemblance avec ce fer de lance ; mais il est temps de mettre un terme à toutes ces comparaisons quelque peu effervescentes ! Reprenons le langage plus simple et plus modeste. Contentons-nous d'avoir su remporter notre palme victorieuse !

O ! Poète incompris !
Du Point Exclamatif qui monte et qui se penche
Sors ! vainqueur ! d'un combat dont ce point est le prix !
Remporte ta Revanche !
Et surtout la Deuxième « Manche »
Ventre Saint-Gris ! Ventre Saint-Gris !
Honneur et par 3 fois ! au point exclamatif
Toujours vif ! Toujours vif !
Qui monte et qui se penche
Et revendique toujours à son actif !
Le Point Exclamatif ! avec sa flèche blanche !

Hippolyte SUQUET.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

CERTIFICAT D'ETUDES. — Sous la présidence de Mme l'Inspectrice Primaire avait lieu, Mercredi dernier, pour les cantons de Noyers et Sisteron, l'examen du C.E.P.E.

39 élèves ont été présentés. 35 ont été reçus.

Pour Sisteron : La Bousquette : Brémond Simone, Dumas Jean.

La Baume : Mattiauda Sylvie, Isnard Albert.

Les Bons-Enfants: Chuldzik Julienne.

Ecole de Filles : Caïtucoli Christiane, Lopez Georgette, Roca Lina, Touche Arlette, Tourniaire Claudette, Tourniaire Renée.

Ecole de Garçons : Albert René, Audra Aimé, Daumas Guy, Favini Marc, Julien Maurice, Léonce Umberto, Pellegrin Gérard, Ricard Emile Richaud René, Valentini Pascal.

Nos félicitations aux jeunes lauréats et à leurs dévoués maitres.

FAUBOURG LA BAUME. — Le Comité des Fêtes du Faubourg La Baume organise pour aujourd'hui Samedi 23 Juin, à 21 h. 30, sur le pont, un Grand Bal avec un orchestre réputé.

Demain Dimanche, à 16 heures, aura lieu le tirage de la Tombola.

Tout le monde sur le Pont ! !

FANFARE DES T. D. A. — En vue de la sortie de demain Dimanche à la Fête Patronale de Château-Arnoux, une dernière répétition pour la Fanfare aura lieu ce soir, à 21 h. dans la salle habituelle. Présence de tous indispensable.

»:«

L'Harmonie et la Fanfare des « Touristes des Alpes » adressent à M. et Mme Maurice Blanc, chef de Fanfare, leurs bien sincères condoléances pour le décès de leur petite Christiane.

ECONOMIE SECURITE
avec
Vélosolex
35.000 francs
chez tous les Agents locaux
Concession régionale: Garage BUES.

FOIRE. — Présidée par un temps superbe, la foire de Lundi dernier n'a pas été d'une grande importance.

Les travaux des champs ont retenu pas mal de monde et de ce fait les transactions furent médiocres. Par contre le nombre des marchands forains augmentant à toutes les foires, c'est le pré de foire, en face la poste, la place de l'Eglise et le cours du collège qui deviennent le rendez-vous des ambulants.

En résumé, peu de monde pour beaucoup de marchands.

COOPERATIVE DE L'ECOLE de Garçons. — Les élèves de la classe de fin d'études remercient la personne généreuse, désirant garder l'anonymat, qui a fait don à leur caisse de la somme de 500 francs.

BOULANGERIE DE GARDE. — Lundi 25 Juin, Boulangerie Bernaudon Marius, Rue Droite.

Les Travaux du Canal de Ventavon

La Direction du Canal de Ventavon nous prie d'insérer la copie d'une lettre adressée à M. Maurice Petsche par M. le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture :

Je vous ai indiqué, à différentes reprises que seul le vote d'un projet de loi alors soumis au Parlement, donnant la possibilité à l'Etat d'exécuter dans certains cas des travaux d'amélioration foncière, pourrait permettre de résoudre efficacement le problème complexe posé par l'achèvement des travaux du canal de Ventavon.

Ce projet a été voté et est devenu la loi n° 51-710 du 7 Juin 1951, publiée au « Journal Officiel » du 8 Juin 1951.

Je prends toutes dispositions pour que soit adopté rapidement le règlement d'administration publique prévu par le dernier article de cette loi.

Mais d'ores et déjà, je vous précise que je suis décidé à faire jouer ce nouveau texte pour l'exécution complète des travaux que nécessite la réalisation du problème de 1919 concernant le Canal de Ventavon et les améliorations qu'il est indispensable de lui apporter.

La décision officielle sera prise dès que l'intervention du règlement d'administration publique me le permettra.

Veuillez agréer, etc...

ON DESIRE LOUER
pour 2 ou 3 mois
un Ventilateur Electrique
S'adresser au Bureau du Journal.

DON. — Il a été versé par M. Perrin, notaire à Sisteron, la somme de 2.000 frs à répartir comme suit : 500 francs à la Société Musicale «Les Touristes des Alpes» ; 500 francs pour le Goûter des Vieux et 1.000 frs pour l'Œuvre des Nourrissons.

Nos sincères remerciements.

PHOTOS D'ART
Studio BAROUX - GRANGIER
DIGNE

A l'occasion de la Première Communion, MM. BAROUX et GRANGIER informent la clientèle qu'ils se tiendront à leur disposition les Dimanche 24 Juin et Lundi 25 Juin, ainsi que le Dimanche 1er Juillet, jour de la confirmation, à la Maison CLERGUE, Rue Droite (2e étage).

AVIS. — En application de la loi n° 51.859 du 24 Mai 1951, relative à l'exercice des professions d'infirmier ou d'infirmière, un nouveau délai de trois mois à dater du 31 Mai 1951 est accordé aux personnes désirant continuer l'exercice des professions d'infirmier ou d'infirmière pour déposer la demande prévue à l'article 13 de la loi du 8 Avril 1946.

Il est rappelé que ces personnes doivent exercer la profession d'infirmier ou d'infirmière depuis le 8 Avril 1943.

Les demandes doivent être déposées avant le 31 Août 1951 à la Préfecture, Direction départementale de la Santé.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à ce service.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et en soirée
William Boyd dans
« LES MAITRES DE LA FORET »
Lucien Baroux et Germaine Roger
dans
« LA MASCOTTE »

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS. — A la suite de la révision des évaluations foncières, de nouveaux documents cadastraux, (plans, matrices, états de section) ont été mis en service cette année dans les Communes de Bevons, Piégut, St-Jurs, St-Martin-de-Bromes Venterol et Urtis du département des Basses-Alpes.

Les nouveaux documents pourront être consultés soit à la Mairie, soit — à condition que cette consultation ait pour objet la délivrance d'un extrait — dans les bureaux du Cadastre, 8, Rue de la Préfecture, Digne.

Ce bureau est dès maintenant en mesure de délivrer au public, suivant un tarif règlementaire :

1°) des extraits des plans cadastraux ;

2°) des extraits de la matrice cadastrale ;

3°) le livret cadastral qui met entre les mains des propriétaires, sous une forme plus pratique que les extraits ci-dessus, tous renseignements d'ordre cadastral et autres concernant leurs biens.

ETAT-CIVIL

du 15 au 22 Juin 1951

Décès : Alphonsine Désirée Marie Féraud, veuve Coulon, 79 ans, quartier des Combes. — Christiane Henriette Marie Blanc, 2 ans 1/2, Rue Droite. — Firmin Joseph Giraud, 74 ans, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

M. et Madame BLANC Maurice et leur fils Jean-Pierre remercient bien sincèrement toutes les personnes, ainsi que les écoles et sociétés de la ville, qui ont pris part à leur grande douleur à l'occasion du décès de leur fille chérie

CHRISTIANE

Voici le mois des Communions

PENSEZ
à votre dessert
à vos boites
et sachets de dragées
QUE SEUL VOTRE PATISSIER
est qualifié
pour vous donner
entière satisfaction.

La Préfecture des Basses-Alpes communique :

Au mois de Juillet prochain auront lieu les élections en vue du renouvellement du Conseil Départemental d'Assistance Publique et Privée.

Les Présidents des Œuvres de Bienfaisance déclarées ayant au moins deux ans d'existence, devront élire, avec les Présidents des Œuvres de Bienfaisance reconnues d'utilité publique, 5 membres de ce Conseil.

En vue du recensement des Associations de Bienfaisance privées appelées à prendre part au scrutin, les Présidents ou Secrétaires des dites Œuvres sont invités à se faire connaître d'urgence à la Préfecture des Basses-Alpes (2e Division, 3e Bureau).

chez MUSSO
RUE SAUNERIE
du 15 au 30 Juin
LIQUIDATION
de plusieurs articles

Blouses femmes vichy	850 frs
Robes d'été à partir de	1250 frs
Tabliers et Robes fillettes à partir de	350 frs
Socquettes de 2 à 6 ans 3 paires	100 frs
Culottes fillettes de 2 à 6 ans 2 paires	100 frs
Slip pour hommes	175 frs
Tricots de peau	195 frs
Jupes drap pour femmes à partir de	750 frs
Pantalon Gabardine à partir de	2150 frs

SPECIALITE
D'ARTICLES DE TRAVAIL
Bleu de Changaï
toujours à l'ancien prix
Dépositaire
de la Maison Adolphe LAFFONT
de Lyon.

POUR ETRE GAI...
BUVEZ LES

EN VENTE :
dans les bonnes Alimentations
de la Ville.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

CHARBONS de toutes provenances
BOULETS — ANTHRACITE — LIGNITE
Passez dès à présent
vos commandes chez...
Emile JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON — Téléphone 7

ACHETEZ DU CAFE
COURAGEUX
LE MEILLEUR
en vente dans toutes les bonnes épiceries
AROME QUALITE

REFRIGOR
Armoire Frigidaire Idéale
Garantie 5 ans
Plusieurs Modèles disponibles
en magasin
DISTRIBUTEUR
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — Tél. 101
Tout ce qui concerne l'Electricité
Vente — Installation — Réparation

FAITES VOS ACHATS
DE CHARBON
en vous adressant chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

ALLEGRE & CHASTEL
Téléphone 205
ASSURANCES TOUTES NATURES
CREDIT
AUTOMOBILE et INDUSTRIEL
3, 6, 9, 12, 15, 18 mois
à partir de 8 °/° l'an
Dans les 2 heures
un crédit peut vous être accordé.

A L'APPROCHE DU PRINTEMPS
LES
Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
offrent un choix considérable de
COSTUMES Peignés et Sport
PANTALONS Gabardine et Lainage
VESTES velours et fantaisie
GABARDINES - IMPERMEABLES
CHEMISERIE
VETEMENTS DE TRAVAIL
TAILLEURS — ROBES
CHEMISIERS
JUPES et VESTES fantaisie
NOUVEAUTES
COSTUMES 1re COMMUNION

A LA PENSÉE ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST FLEURS LIVRES
PUT Emile Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

DES APPAREILS PHOTO
à un prix raisonnable !...
Unifex 6x9 1350 fr.
Ultrafex 6x9 1850 fr.
pour faire des photos 6x9 toujours nettes et réussies, aussi belles qu'avec un appareil de 15.000 frs.
Remboursement de l'appareil au bout d'un mois s'il ne vous donnait pas satisfaction.
DROGUERIE PHOTO BERNARD
63, Rue Droite — SISTERON

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne
l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Marceau SCALA
T. S. F.
Téléphone 3
Rue de Provence — SISTERON

Achetez vos meubles au Spécialiste du Meuble
BOUISSON fabricant 10, Rue Saunerie, SISTERON
Grand Choix en Magasin aux Meilleurs Prix
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER
Studios — Cuisines — Bureaux — Salons
Literie — Sièges — Tapis — Linos
Poussettes — MEUBLES D'ENFANTS — Landaux
Tous Meubles STYLE et MODERNES sur commande
AVANT TOUT ACHAT... UNE VISITE S'IMPOSE ! !

© VILLE DE SISTERON